

Zurich, le 10 mai 2020

## **MESSAGE CULTURE 2021-2024**

Monsieur le Président de la Commission,

Chères Conseillères nationales, Chers Conseillers nationaux,

Permettez-nous tout d'abord de vous remercier vivement de l'opportunité qui nous est offerte de relayer les remarques de l'association CULTURA sur le Message culture 2021-2024 dans le cadre d'une audition. En tant qu'association faîtière suisse, CULTURA souhaite non seulement parler d'une même voix au nom des théâtres professionnels, des orchestres, des organisateurs de concerts et de spectacles de danse, des musées, des bibliothèques, des librairies, des éditeurs, des services d'archives et des hautes écoles d'art, au niveau national et tous domaines confondus, mais également défendre leurs intérêts en matière de politique culturelle ainsi que sur les plans juridique et économique. C'est ainsi qu'elle prend bien volontiers position sur les trois questions posées sur le Message culture 2021-2024. Nous nous concentrerons principalement, dans notre réponse, sur les thèmes du Message culture qui concernent tous les membres institutionnels de notre association.

### **Position de CULTURA sur le Message culture 2021-2024**

#### **1. Evaluation globale du Message culture 2021-2024**

L'encouragement de la culture est soutenu par la Constitution. Il a même été récemment renforcé par l'article 67a de la Constitution fédérale sur la promotion de la formation musicale.

L'encouragement de la culture constitue un véritable plaidoyer en faveur de la diversité culturelle de notre pays et une contribution importante à la transmission de celle-ci au-delà des frontières linguistiques. L'association CULTURA est, sur le fond, d'accord avec le Message culture 2021-2024, qui s'inscrit dans la continuité du Message culture 2016-2020.

La clarification de la répartition des tâches entre l'Office fédéral de la culture (OFC) et Pro Helvetia a été initiée, ce qui est réjouissant. En revanche, la prise en compte des organisations faîtières dans

l'élaboration des décisions importantes devrait absolument être renforcée ; la période de crise actuelle en démontre à nouveau la nécessité.

Nous saluons les trois axes d'action pour la politique culturelle et soutenons, sur le principe, leur maintien. Nous souhaiterions néanmoins vivement recommander de ne pas les considérer isolément, car ils entretiennent entre eux une relation dynamique et sont interdépendants.

## **2. Les points fondamentaux qui ne doivent pas être modifiés**

A l'heure actuelle, il est absolument nécessaire d'empêcher l'instrumentalisation du Message culture. Les femmes et les hommes politiques ne peuvent en effet pas confondre le dispositif de crise « mesures Corona » avec le dispositif d'encouragement de la culture « Message culture ».

La culture fait partie de l'identité nationale et elle dépend d'un financement national, sans lequel ni son développement ni sa diversité ne seraient possibles. Le Message culture 2021-24 prévoit des augmentations de moyens justifiées, qui concernent principalement la mise en œuvre de l'article constitutionnel « Jeunesse et musique ». Cet article constitutionnel n'est malheureusement encore appliqué qu'avec frilosité. Il est par ailleurs important d'aborder la question de l'encouragement des talents. Il faut également souligner ici que la collaboration entre l'OFC, d'une part, et les associations et les organisations faitières, d'autre part, doit être étendue et mieux fonctionner que jusqu'à présent. Selon CULTURA, il ne doit pas y avoir de réduction du plafond des dépenses. Les moyens financiers sont urgemment nécessaires en ce moment. Réduire les moyens financiers parce que le secteur de la culture a également reçu de l'argent pour faire face aux effets de la pandémie de coronavirus serait catastrophique.

## **3. Points à ajouter**

Etant donné que le Message culture et les mesures liées à la pandémie de coronavirus sont deux dispositifs indépendants l'un de l'autre, nous considérons qu'il est absolument essentiel de demander des ajustements :

### **5.2.2 Musées, collections, réseaux de tiers**

- Nous nous réjouissons de l'intégration de Bibliosuisse et de l'augmentation des moyens alloués à la Fondation suisse pour la photographie. Cette augmentation est également indispensable pour mettre en œuvre des mesures urgentes dans le domaine de numérisation. Nous estimons, d'autre part, qu'il est absolument nécessaire de ne pas réduire les moyens alloués à Memoriav. Le traitement et la conservation du patrimoine audiovisuel suisse sont, en effet, une tâche importante, qui tend même à s'accroître de plus en plus. C'est la raison pour laquelle nous estimons qu'il est indispensable de revenir sur la décision de réduire de 300 000 francs suisses la contribution à Memoriav.
- Nous regrettons vivement que l'Association des archivistes suisses (VSA-AAS) n'ait pas été prise en compte dans le Message culture 2021-2024 en tant qu'association faitière d'institutions

patrimoniales et culturelles suisses d'importance et nous attendons que cela soit expressément rectifié dans le prochain Message culture.

- Nous aurions bien évidemment salué – surtout en ces temps de crise – le fait que la culture en Suisse soit davantage valorisée, y compris d'un point de vue budgétaire. Nous pouvons clairement ressentir en ce moment à quel point la culture est importante et joue un rôle unificateur, et combien son absence est douloureuse. Compte tenu des mesures de soutien nécessaires à presque tous les domaines de la vie dans notre pays, en cette période de crise, nous renonçons néanmoins à demander une augmentation de l'enveloppe globale. Cela ne doit toutefois pas entraîner de réductions des moyens alloués ; il ne faut par ailleurs en aucun cas lier les mesures d'urgence prises actuellement et l'encouragement de la culture dans le cadre de ce Message.

Nous vous remercions de prendre en considération nos prises de position sur le Message culture 2021-2024.

Avec nos cordiales salutations.



Rosmarie Quadranti

Présidente de l'association CULTURA

**\* Les associations membres de CULTURA**

Union des théâtres suisses (UTS)

Association des musées suisses (AMS)

Association suisse des orchestres professionnels (orchester.ch)

Bibliosuisse

Fotostiftung Schweiz

Zürcher Hochschule der Künste (ZHdK)

Association Memoriav

Schweizer Buchhändler- und Verlegerverband (SBVV)

Association des archivistes suisses (VSA-AAS)

Réseau danse suisse (Reso)